

**AVIS ET COMMUNICATIONS  
DE LA**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**AVIS AUX IMPORTATEURS  
DE CERTAINS TISSUS FINIS POUR VÊTEMENTS EN FILAMENTS DE POLYESTER ORIGINAIRES DE CHINE**

L'avis de la Commission (2007/C76/06), JOUE C76 du 04/04/2007, signale le changement de nom d'une société qui figure au règlement (CE) n° 1487/2005 du Conseil du 12/09/05 (JOUE L240 du 16/09/05).

La société: Shaoxing County Xingxin Textile Co., Ltd., soumise à un taux de droit antidumping individuel de 14,1%, a été rebaptisée: Xingxin Holding Group Co., Ltd.". Le code additionnel TARIC A617, s'applique désormais à cette société.